

COMITÉ D'ACCREDITATION DE CAPPA

Troisième rapport annuel

1^{er} septembre 2008 – 31 août 2009

Contexte

En 2006, CAPPA a procédé à un examen de l'accréditation par l'intermédiaire d'un comité présidé par Susan Phillips (autres membres : Monica Gattinger, Evert Lindquist, Lucie Rouillard). Le comité a recommandé la création d'un processus d'accréditation canadien pour les maîtrises en administration publique et la mise en place d'un comité d'accréditation.

Le premier conseil d'accréditation a été nommé (après nomination) le 1^{er} septembre 2006. Ses membres étaient : Leslie Pal (présidente, mandat de trois ans), Janice Cochrane (vice-présidente, mandat de trois ans), Allan Tupper (mandat de deux ans), Mark Sproule-Jones (mandat de deux ans) et Iain Gow (mandat d'un an).

Le professeur Gow a été remplacé en 2007 par la professeure Lucie Rouillard, également pour un mandat d'un an. En conséquence, les mandats des trois membres – les professeurs Tupper, Sproule-Jones et Rouillard – ont pris fin le 31 août 2008, laissant le professeur Pal et Mme Cochrane. Malgré des demandes répétées pour pourvoir les trois postes vacants au sein du comité d'accréditation, ceux-ci sont restés vacants tout au long de l'année 2008-2009, malgré la charge de travail que représentait l'acceptation et l'évaluation de deux rapports d'accréditation.

Au 31 août 2008, les mandats du professeur Pal et de Mme Cochrane prendront fin, et un tout nouveau comité d'accréditation devra être nommé. Le professeur Pal et Mme Cochrane se feront un plaisir d'apporter toute l'aide nécessaire pour assurer une transition harmonieuse et réussie vers le nouveau comité.

Cochrane sont heureux d'apporter leur aide afin d'assurer une transition harmonieuse et réussie vers un nouveau conseil.

Les membres du comité d'accréditation en 2008-2009 étaient les suivants :

Leslie A. Pal (présidente, mandat de trois ans jusqu'au 31 août 2009)

Janice Cochrane (vice-présidente, mandat de trois ans jusqu'au 31 août 2009)

Réunions

Le Conseil a tenu deux réunions en 2008-2009, toutes deux par téléconférence, afin d'examiner les rapports d'accréditation soumis pour l'Université Western Ontario et l'Université Carleton. Les principales décisions prises lors de ces réunions ont été d'accepter les rapports (qui recommandaient tous deux l'accréditation), mais le format des rapports a également fait l'objet de discussions (voir ci-dessous sous la rubrique « Réflexions »). Le président a bien sûr participé à de nombreuses conversations tout au long des deux processus d'examen.

Écoles/Calendrier d'examen

Le calendrier des examens pour 2009-2019 (qui doit toutefois être reconfirmé avec des dates définitives) est le suivant :

Dalhousie
Simon Fraser
Université de Guelph/Université McMaster
Université d'Ottawa
Université de Victoria
Université de Winnipeg
Université Laval

Dépenses et recettes (1er septembre 2008 – 31 août 2009)

Veuillez consulter le rapport financier annuel de CAPPa, car les transactions financières du Conseil d'accréditation (par exemple, la réception des frais d'accréditation, le paiement des dépenses liées aux visites sur place) ont été gérées par CAPPa.

Réflexions

Depuis 2007, plusieurs succès ont été enregistrés :

- Un Conseil d'agrément canadien (AB) indépendant pour les programmes en administration publique a été créé.
- Des contacts ont été établis entre le CA et ses homologues américains et européens, ainsi qu'avec l'IIAS.
- Une liste d'évaluateurs (universitaires et praticiens) a été établie.
- Trois évaluations ont été menées : Ryerson, Université de Western Ontario et Université Carleton.
- Il existe une liste de sept programmes prêts à se présenter à l'accréditation en 2009-2010.

Les trois écoles qui ont fait l'objet d'une évaluation d'accréditation ont trouvé celle-ci très utile, car elle a permis d'engager des discussions et un dialogue tant au sein des programmes évalués qu'entre ces programmes et les éminents membres de la profession que nous avons pu recruter pour siéger *bénévolement* à ces comités.

D'une manière générale, les membres de CAPPa semblent continuer à soutenir le processus d'accréditation, bien que deux établissements (Queen's et ENAP) aient refusé de participer (l'argument de la reine est que l'École d'études politiques compte plusieurs unités soumises à des examens d'accréditation, et qu'une unité supplémentaire représente une charge trop lourde; l'ENAP fait valoir qu'elle diplôme plus de MPA que le reste de la communauté CAPPa réunie).

Les trois premières années d'expérience ont mis en évidence plusieurs questions importantes. La première concerne la nature même du processus d'accréditation en termes de normes appliquées.

Le rapport CAPPA de 2006 (présidé par le professeur Susan Phillips) préconisait un processus d'évaluation « basé sur la mission ». Cela signifiait que les programmes seraient évalués par rapport à leurs propres objectifs, et non par rapport à un ensemble de normes externes. Les comités d'examen étaient sincèrement partagés à ce sujet, reconnaissant l'importance de la diversité et du respect des objectifs distincts des programmes, mais estimant également qu'il existe un élément fondamental à la fois dans la discipline et dans la pratique de l'administration publique, et que les étudiants ont le droit d'attendre que certaines normes de base en matière de pédagogie et de professionnalisme soient respectées, quelles que soient les caractéristiques distinctives de chaque programme. La question n'a pas été résolue, mais est restée source de tension dans les trois rapports.

La deuxième question était un peu plus prosaïque : l'importance des visites sur place. CAPPA ne s'était jamais attendue à ce que les visites sur place, avec leurs coûts et leurs défis logistiques, fassent partie d'un examen. Le protocole d'examen prévoyait l'échange de documents et quelques conférences téléphoniques. Dans la pratique, les trois comités d'évaluation ont plus ou moins insisté pour effectuer des visites sur place (au moins deux des trois membres, qui ont parfois pris en charge leurs propres frais s'ils avaient d'autres activités pouvant être facturées à un tiers). Le président d'un comité d'évaluation a tout simplement refusé de participer sans visite sur place, qualifiant cela d'« évidence ». En fait, les visites sur place sont courantes dans la plupart des processus d'accréditation, et les trois comités ont convenu qu'elles étaient indispensables au processus.

La troisième question concernait le format et le contenu des rapports d'examen. Là encore, le protocole initial de CAPPA prévoyait qu'un examen soit soumis à l'AB, que le programme en question y réponde et que ces deux rapports (sauf en cas d'appel ou de litige important) soient publiés sur le site web de CAPPA. C'est ce qui s'est passé lors du premier examen, bien que le rapport ait été très légèrement modifié à la lumière de la réponse de l'établissement. Les examens suivants ont donné lieu à une réflexion philosophique plus approfondie. Un comité a soumis un rapport ferme et franc qui recommandait finalement l'accréditation, mais soulignait certains défis importants. Le comité semblait ignorer le protocole initial de CAPPA et a été stupéfait d'apprendre que le rapport devait être publié, faisant remarquer à juste titre que les informations fournies par les membres du corps enseignant et les administrateurs étaient supposées être confidentielles. Seules trois ou quatre parties du rapport pouvaient être considérées comme sensibles, et l'AB a suggéré quelques modifications mineures, mais celles-ci ont été refusées au motif qu'elles constituaient un « camouflage ». Le troisième comité d'examen a décidé d'adopter une stratégie (courante parmi les comités d'audit) consistant à soumettre deux rapports, un rapport court, informatif mais fade destiné au public, et un rapport plus long et plus détaillé destiné uniquement au directeur du programme.

La question de principe ici renvoie à ce que nous pensons être une partie de la vision initiale de CAPPA en matière d'accréditation. Avec la publication des rapports complets sur le site web de CAPPA, il existerait au fil du temps un répertoire de descriptions détaillées des programmes de MPA à travers le pays, un répertoire qui pourrait être utilisé par les étudiants potentiels pour mieux comprendre les programmes auxquels ils pourraient postuler, et le début d'un dialogue professionnel et académique national sur ce qui constitue l'enseignement et la pratique de l'administration publique au Canada.

Les comités avaient toutefois raison sur un point. Un engagement rigide en faveur de la transparence peut être embarrassant, voire contre-productif, dans la mesure où les programmes, craignant que chaque imperfection soit rendue publique, dissimuleront des informations qui seraient autrement utiles.

Un dernier point concerne la structure de l'AB. Au début, les mandats échelonnés étaient judicieux pour garantir une certaine mémoire institutionnelle, mais ils sont difficiles à gérer. Il serait peut-être préférable de nommer les membres pour deux ans, avec un mandat renouvelable (et donc de choisir les présidents parmi les membres).

Recommandations

1. Il est évident qu'un nouveau conseil d'administration doit être nommé immédiatement si l'expérience d'accréditation doit se poursuivre.
2. La liste des évaluateurs devra être renouvelée, et ceux qui figurent sur la liste devront être contactés pour savoir s'ils souhaitent rester.
3. Les écoles qui ont indiqué qu'elles étaient prêtes à se soumettre à l'accréditation devraient être contactées pour 2009-2010.
4. La question du soutien administratif à l'AB devrait être réexaminée. Le premier conseil d'administration comptait sur le temps donné par l'École d'administration publique et de politique publique de Carleton (en fait, au départ du temps bénévole d'un étudiant diplômé). Il serait peut-être préférable de regrouper ce soutien au sein même de CAPPa pour assurer la continuité. [Soit dit en passant, tous les documents et matériels liés au CA seront bientôt transmis à CAPPa.
5. CAPPa doit réexaminer la question des visites sur place et la lier à la structure tarifaire. Les visites sur place ont un coût, et les frais actuels de 2 000 dollars ne suffisent tout simplement pas à les couvrir.
6. Mme Cochrane et le professeur Pal sont prêts à aider autant que possible à la transition vers le nouvel AB.

7. L'AB tient à remercier les personnes suivantes :

- a. Les professeurs Gow, Sproule-Jones, Tupper et Roulliard en tant que membres du premier comité consultatif.
- b. L'École de politique publique et d'administration publique de Carleton pour son soutien, représenté par .
- c. Mme , personne de soutien du comité consultatif 2007-2008.
- d. Les collègues qui ont généreusement donné de leur temps en tant que réviseurs :
 - i. Révision Ryerson : (président), Vic Pakalnis, Paul Pross.
 - ii. Révision de l'Université Western Ontario : Keith Banting (président), Denis Proulx, Ralph Heintzman
 - iii. Révision de l'Université Carleton : Réjean Landry (président), Ian Clark, Bryan Davies

Soumis respectueusement au nom du Conseil, le 14 août 2009,

Prof. Leslie A. Pal